



Photos : C. Bell - Ville de Troyes

## Ouverture du deuxième centre de vaccination troyen

**Jeudi 14 janvier 2021**





**+ de 2500 tests PCR réalisés à ce jour**

### Les dates clés

**2 juin 2020** : Mise en place des 6 pistes du drive test de dépistage

**27 juillet 2020** : Début des campagnes de dépistage mobile (bus)

**28 Septembre 2020** : Installation de la structure temporaire de dépistage sur le site de l'IFSI

**10 novembre 2020** : Ouverture d'un centre de dépistage fixe et couvert avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (bâtiment municipal de l'ancien Lidl)

**14 janvier 2021** : Ouverture du centre de vaccination

### Accès pratique

Accès piéton, bus (lignes 1 et 7, arrêt Europe) et voiture : une entrée avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et une avenue Robert-Schuman (dans la mesure des places de stationnement disponibles)

Dans la même logique d'anticipation que celle appliquée depuis le début de la crise sanitaire (transformation de l'Hôtel de Ville de Troyes en centre logistique pour équiper les professionnels de santé, distribution de masques à grande échelle, campagnes de dépistages *drive* puis sur sites dédiés, d'abord à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers puis à l'actuel centre de dépistage situé avenue Maréchal de Lattre de Tassigny), la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole ont proposé à l'Agence Régionale de Santé dès le mois de décembre 2020 de mettre en place un centre de vaccination. Ouvert ce jeudi 14 janvier 2021 à 14h en partenariat avec le Centre Hospitalier de Troyes, l'Ordre des médecins et celui des infirmiers, ce centre de vaccination situé avenue Maréchal de Lattre de Tassigny est le deuxième de la ville à être activé, après celui du Centre Hospitalier de Troyes, ouvert le 7 janvier.

### Le fonctionnement du centre de vaccination

Ouvert depuis jeudi 14 janvier 2021 après-midi, le centre de vaccination est pour le moment réservé aux professionnels de santé publics et privés de plus de 50 ans ou présentant un risque de comorbidité (obésité, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale, asthme grave, hypertension artérielle, diabète, cancer de moins de trois ans, transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques, trisomie 21 ou drépanocytose). À compter du lundi 18 janvier, la vaccination sera également possible pour les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes présentant des pathologies à haut risque, selon les règles de priorisation fixées par le gouvernement.

Le centre de vaccination est ouvert **du lundi au samedi, de 8h à 18h (excepté samedi 16 janvier), uniquement sur rendez-vous**. La prise de rendez-vous peut s'effectuer par téléphone au **03 25 49 75 84 du lundi au vendredi de 8h à 18h ou par Doctolib**, via ce lien : <https://www.doctolib.fr/hopital-public/troyes/vaccination-covid-19-dans-l-aube> (ou en tapant "**vaccination covid-19 dans l'Aube**" dans la barre de recherche de la plateforme Doctolib).

Lors de la prise de rendez-vous par téléphone, les personnes sont invitées à répondre à quelques questions ; et via Doctolib, les personnes doivent remplir un questionnaire en ligne. Si le questionnaire ne peut être rempli ni par téléphone ni en ligne, les personnes ont alors la possibilité de le remplir sur place.

## Les services de la Ville de Troyes et de Troyes Champagne Métropole mobilisés

Conformément aux préconisations sanitaires, la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole (TCM), avec l'expertise du Centre Hospitalier de Troyes (CHT), ont installé 4 box de consultation médicale et 8 box de vaccination. **Le centre de vaccination est dimensionné et organisé pour permettre 2880 vaccinations par semaine.**

Les Collectivités prennent également en charge les enregistrements administratifs s'effectuant à l'accueil du centre de vaccination. Les **3 agents** mobilisés pourront être rejoints par d'autres si besoin. En outre, **2 agents** Ville de Troyes - Troyes Champagne Métropole renforcent actuellement le standard téléphonique du CHT pour la prise de rendez-vous. **Ces 5 agents viennent s'ajouter aux 4 personnels déjà présents sur le site.**

## Une organisation collective

Ce centre de vaccination organisé logistiquement avec le CHT sera utilisable par les personnels hospitaliers, mais aussi par les personnels libéraux du territoire. **La Ville de Troyes et TCM ont assuré la mise en place des infrastructures bâtimentaires, des éléments informatiques, du mobilier non-médical et de la signalétique (en accord avec les recommandations du CHT). Les Collectivités ont par ailleurs acheté des réfrigérateurs qualifiés pour recevoir les vaccins.**

Le CHT assure la mise en place du mobilier médical, du poste de premier secours (via la Protection Civile), le nettoyage du site et le traitement des déchets sanitaires.

Cette organisation logistique assurée conjointement par la Ville de Troyes, TCM et le CHT, doit **permettre aux professionnels libéraux de santé de participer à la campagne de vaccination**, laquelle est organisée sous la responsabilité du Préfet de l'Aube, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

L'ARS Grand Est organise et s'assure au quotidien de la continuité de l'activité du centre. À ce titre, elle définit un planning opérationnel des professionnels de santé volontaires (médicaux et paramédicaux) permettant la prise en charge de la population.

De la zone 1 à 4 :



Enfin, les Collectivités ont mis en place une nouvelle signalétique adaptée à la transformation du centre de dépistage en centre de dépistage et de vaccination. **Les panneaux explicatifs rassurants aident les publics** à comprendre rapidement le fonctionnement et l'organisation du centre de vaccination, délimité en 4 zones (cf. extrait ci-dessous).

## COMMENT SE DÉROULE LE PARCOURS DE VACCINATION ?

### ZONE 1 ACCUEIL

- ▶ Assurez-vous d'avoir bien pris rendez-vous avant de vous présenter et d'avoir votre carte vitale et une pièce d'identité.
- ▶ En salle d'attente, vous êtes invité à remplir un questionnaire vous concernant sur de possibles contre-indications au vaccin.

### ZONE 2 CONSULTATION

- ▶ Un professionnel de santé définit si vous êtes personne à risques et si vous êtes apte ou non à recevoir le vaccin.
- ▶ Merci de patienter en salle d'attente, un professionnel de santé va venir vous chercher.

### ZONE 3 VACCINATION

- ▶ Merci de patienter en salle d'attente, un professionnel de santé va venir vous chercher.

### ZONE 4 SURVEILLANCE

- ▶ Dans le respect du protocole en vigueur, vous êtes invité à patienter 15 minutes en zones de post-vaccination, afin de s'assurer de votre bonne réaction au vaccin.

## Le centre de dépistage continue à fonctionner



Photo : B. Cochard - Ville de Troyes

Ouvert depuis le mardi 10 novembre 2020, le centre de dépistage continue à fonctionner de la même façon. Tous les publics, à partir de 6 ans, peuvent se faire dépister avec ou sans rendez-vous.

La prise de rendez-vous reste inchangée :

**il suffit d'appeler au 03 25 49 77 78  
du lundi au vendredi, entre 9h et 16h30.**

Le centre de dépistage est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 13h à 16h et le dimanche de 9h à 12h.